

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°494**

Monsieur BENAMOU Stéphane

Amiante sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Amiante

Date d'effet : 19/04/2022 : - Date d'expiration : 18/04/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 06/12/2024 : - Date d'expiration : 18/04/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 19/04/2022 : - Date d'expiration : 18/04/2029

Electricité

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 03/03/2022 : - Date d'expiration : 02/03/2029

Gaz

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 09/06/2022 : - Date d'expiration : 08/06/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 09/06/2022 : - Date d'expiration : 08/06/2029

Termites métropole

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 03/03/2022 : - Date d'expiration : 02/03/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 06/12/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

